

***RETRAITÉS******Solidaires****Faire face Tous ensemble*

**U.I.R. SOLIDAIRES**  
**U.I..L.**  
**de Roubaix/Tourcoing**  
**1 rue Henri Sellier**  
**59100 ROUBAIX**

**SOLIDAIRES SUD Retraités**  
**du Nord Pas-de-Calais**

59580 ANICHE

**Union Interprofessionnelle des Retraités *SOLIDAIRES* du Nord Pas-de-Calais**

COMMUNIQUE UNIRS DU 15 MAI 2018

**Les retraitées et les retraités sont en même temps**

**Les retraitées et les retraités de l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité-es Solidaires (UNIRS) sont en même temps pour l'augmentation des retraites et pensions, à la date du 1er janvier de chaque année, en fonction de l'évolution des salaires, avec rattrapage des pertes accumulées depuis la désindexation des pensions sur les salaires amplifiée par le gel des pensions, et pour la suppression de l'augmentation de 25 % de la CSG qui, depuis le 1er janvier 2018, frappe plus particulièrement les personnes retraitées. Avec 8 autres organisations de retraité-es (CGT, FO, FSU, CFTC, CFE---CGC, FGR---FP, LSR, UNRPA Ensemble & Solidaires), l'UNIRS appelle les personnes retraitées à participer massivement aux manifestations du 14 juin dans tous les départements (tract joint dans le bulletin).**

**Les retraité-es de l'UNIRS sont en même temps pour une baisse des dividendes des actionnaires dans les entreprises et pour une augmentation des salaires.** Il n'est pas juste que les actionnaires gagnent plus à ne rien faire que les salariés et salariées qui travaillent. Il n'est pas juste que le droit de propriété des actionnaires leur permette de s'accaparer l'essentiel des richesses produites par les autres.

**Les retraité-es de l'UNIRS sont en même temps pour la baisse de certaines taxes et pour l'augmentation d'autres impôts.** Il faut baisser certaines taxes sur la consommation, particulièrement la TVA qui frappe les produits de première nécessité. Et il faut augmenter la progressivité des impôts qui touchent les revenus élevés et les patrimoines importants.

**Les retraité-es de l'UNIRS sont en même temps pour la baisse de certaines dépenses publiques et pour l'augmentation d'autres dépenses publiques.** Il faut baisser les dépenses publiques qui coûtent énormément et qui ne rapportent rien à la collectivité, comme les énormes cadeaux fiscaux que constituent par exemple le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) et un certain nombre de « niches fiscales » favorables aux « investisseurs ». Il faut supprimer les Grands Travaux Inutiles et les Partenariats Public Privé qui sont d'autres façons de verser des fonds publics à des riches actionnaires. Il faut augmenter certaines dépenses publiques, comme celles qui concourent au renforcement de certains services publics (éducation, santé, hôpitaux, transports, etc.) et il faut mettre en place de nouveaux services publics efficaces dans de nouveaux domaines (Aide à la personne en perte d'autonomie, par exemple).

**Les retraité-es de l'UNIRS sont en même temps contre les briseurs de grèves, contre les policiers casseurs de manifestations et contre celles et ceux qui cassent les services publics et volent le plus grand nombre.** En activité, ils ont été confrontés à des briseurs de grève, objectivement complices du système. En retraite, ils dénoncent les violences des discours de celles et ceux qui qualifient les retraité-es de privilégiés et de nantis, qui estiment que les cheminots, les fonctionnaires, les salariés qui ont un emploi n'ont pas à se plaindre, que les chômeurs et les chômeuses sont des fainéants, que les manifestants sont des fauteurs de troubles ; et qui, pendant le même temps, allouent des fonds publics à une minorité réellement privilégiée.

**Les retraité-es de l'UNIRS engagés dans les mobilisations sociales et syndicales actuelles veulent montrer que les changements pour demain se font dès aujourd'hui, en même temps ! C'est pourquoi ils ont manifesté le 22 mai pour la défense, l'amélioration et l'élargissement des services publics et le samedi 26 mai pour une orientation politique à l'inverse de celle appliquée actuellement et allant effectivement vers la justice sociale.**

**Le jeudi 14 juin, aux côtés de 8 autres organisations de retraité-es, ils rappelleront les revendications spécifiques des personnes retraitées.**

**Sommaire :**

Edito	p. 1
Du 15 mars au 14 juin	p. 2
Suite rencontre député-es et nouveau courrier	p.3-5
SNCF : pacte ferroviaire de Macron	p.5-6
Retraites : nouveau chantier Macron	p.6
Bassin minier : la santé restaurée	p.6
Décès de J F NOEL	p.7
Réunions Juillet/Août	p.7
14 juin : points de rassemblement	p.8

**Annexe :**  
**Tract Retraité-es 14 juin**

**Réunion UIR Solidaires les 2<sup>ème</sup> (Roubaix) et 4<sup>ème</sup> mardis (Lille) du mois.  
Juillet/Août : voir infos**

**Téléphone permanences :**  
Tél Roubaix : 0320112605  
Tél Lille : 0320484816



## DU 15 MARS AU 14 JUIN 2018 LES RETRAITÉ-ES TOUJOURS MOBILISÉ-ES

Des "retraités maltraités", voilà ce qu'on pouvait lire sur les pancartes ce jeudi après-midi à Lille, comme le relevait la presse régionale qui dénombrait 800 retraité-es à Lille, 900 à Dunkerque et 150 à Cambrai.

A Lille les retraité-es rassemblés place de la République étaient rejoints par des salariés des EHPAD et des étudiants opposés à la réforme de l'entrée à l'université. Un grand nombre de retraité-es Solidaires ont défilé avec les salariés des Epad et les Etudiants.

Malgré la pluie cette journée a mobilisé beaucoup d'adhérents et militants syndicaux dans les principaux lieux de rassemblement. Les retraité-es Solidaires ont bien été présents avec leurs pancartes



Manifestation du 15 mars

Cette journée du 15 mars a rassemblé dans toute la France environ 200 000 retraité-es pour 162 lieux de rassemblement.

Pour l'UNIRS : « cette mobilisation exceptionnelle a été à la mesure de la colère des retraités devant les refus répétés du Président de la République, de la ministre de la santé, Mme BUZYN, et maintenant du Premier Ministre de recevoir les organisations syndicales de retraité-es. A la mesure également de la morgue de ceux qui traitent les retraités de génération dorée".

Nos revendications et notre colère de nous entendre traités de "nantis", ont fini par créer quelques remous chez certains parlementaires, y compris parmi ceux de la majorité présidentielle.

Mais une fois de plus, le gouvernement a ignoré ce mouvement social en faisant comme d'habitude : il s'empresse de regarder ailleurs en déroulant son agenda comme si de rien n'était !

Donc si après le 15 mars on a pu voir dans la presse la ministre de la santé et le premier ministre ensemble, ça n'était pas pour recevoir les organisations de retraité-es mais pour le plan gouvernemental de la sécurité routière !

Oublié-es les retraité-es et leurs revendications !

La réponse indirecte du Président de la République a eu lieu lors de son interview sur TF1 : il a dit qu'il remerciait les retraité-es !

### LES RETRAITÉS SONT GÉNÉREUX



En réaction à de tels propos l'UNIRS a rappelé :

« Les retraités ne sont pas dupes de ses manœuvres. Ils n'acceptent pas son mépris et encore moins ses remerciements pour les « efforts » qu'il leur demande.

- ⇒ Des efforts pour subir une perte sèche du montant de leurs retraites avec le gel des pensions et la hausse de la CSG qui touche même les retraités qualifiés honteusement d'« aisés » avec 1198 euros par mois et qui n'arrivent plus à vivre correctement avec le coût de la vie.
- ⇒ Des efforts, à savoir des sacrifices au bénéfice des détenteurs de capitaux : La hausse de la CSG rapporte 4,7 milliards à l'État alors que dans le même temps la suppression de l'impôt sur la fortune équivaut à 5 milliards.

Emmanuel Macron veut favoriser le travail. Mais, les retraités rappellent à Emmanuel Macron qu'ils sont des travailleurs retraités à moins que pour lui ils devraient travailler jusqu'à leur dernier jour. Ce qui sera justement actuel dans sa future réforme à points/notions.

La hausse de la CSG est censée compenser la baisse voire la suppression des cotisations salariales de ceux qui travaillent et permettre une hausse des salaires. Pour nous, l'augmentation des salaires doit relever en priorité de l'entreprise.

La baisse des cotisations est une attaque frontale contre la Sécurité Sociale qui ne pourrait plus servir de prestations si ses recettes sont asséchées. La CSG n'est qu'un impôt utilisé au bon vouloir des gouvernements.

Alors que ce gouvernement mène une politique méthodique de destruction de nos droits sociaux et de nos acquis sociaux, notre Sécurité Sociale est menacée, ce qui n'était pas non plus dans le programme électoral de Macron.

Les retraités ne sont pas dupes quant à l'amalgame entre la retraite, fruit de nos cotisations et de notre travail et le minimum vieillesse rebaptisé «Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées» (ASPA) qui est une prestation d'assistance sociale récupérée sur succession en cas de décès et soumise à des conditions de ressources.

D'autre part, Emmanuel Macron a rejeté notre revendication concernant la réintégration de la demi-part fiscale évoquée par son gouvernement.

Son arrogance n'a pas de limite ; il va jusqu'à nous demander de pratiquer l'aide aux devoirs après avoir licencié les emplois aidés !

Au total, un Président, donneur de leçons, coupé de la réalité économique et sociale, confirmant une politique en faveur des plus riches ».

**Face à la surdité du gouvernement, du Président des riches, il a été décidé par l'intersyndicale des 9 organisations de retraité-es de faire une journée de mobilisation le 14 juin prochain dans toute la France »**



Manifestation du 15 mars

Entre ces deux dates -15 mars et 14 juin- les retraité-es ont soutenu les différentes manifestations pour la défense des services publics et de leurs agents ; les services publics présents sur tout le territoire font partie des revendications des retraité-es depuis l'origine ; la nécessité de disposer de services publics de proximité pour les démarches auprès de la sécurité sociale, des organismes de retraites, les services des impôts, etc... est d'autant plus indispensable qu'on avance en âge et qu'on a du mal à se déplacer.

Les transports collectifs sont également au centre des préoccupations des retraité-es.

Or actuellement, la seule politique pratiquée consiste à fermer ces services publics au motif d'économies budgétaires : à remplacer tous les points d'accueil des usagers par un robot téléphonique ou à renvoyer vers un site internet pour effectuer la moindre démarche, sans garantie de la qualité du service rendu. Dernier avatar commenté largement dans la presse : le site internet dédié à la délivrance des cartes grises -les services des préfectures chargés de cette activité ayant fermé en novembre 2017- n'arrive plus à faire face à la demande (100 jours en mars 2018 pour obtenir ce document !).

Pour mémoire les retraité-es partagent pleinement avec les actifs la même société et bien souvent ils contribuent financièrement aux besoins de leurs enfants et petits enfants !

Idem pour leur participation à la solidarité : combien de personnes retraité-es donnent de leur temps pour une association, une aide de voisinage ? Sans compter qu'il leur arrive de prendre soin de parents très âgés ! Les considérer comme égoïstes et donc ponctionner leur

retraite, même les plus modestes, signifie que la retraite est un revenu illégitime...

Sur la part des retraité-es dans les activités bénévoles et la mesure de leur participation un débat a été amorcé. Mais les modalités de la mise en œuvre et la pertinence même de cette idée (laquelle sous entend que le/la retraité-e doit justifier le fait de percevoir une pension par l'exercice d'une activité bénévole) n'ont pas permis d'avancer sur ce sujet.

### **Suite de nos rencontres avec les député-es du Nord et Pas de Calais**

Nous avons poursuivi les rencontres avec les parlementaires de notre région et nous avons rencontré 2 députés La République en marche : le 20 avril la députée Valérie PETIT (secteurs Marcq, Bondues, Mouvaux) et le député Laurent PIETRASZEWSKI (secteur Lomme – La Bassée) le 27 avril.

En réponse à nos revendications concernant la hausse de la CSG nous avons eu exactement la même justification officielle : si on taxe les retraité-es, c'est pour aider les actifs qui sont exonérés de leurs cotisations sociales, et il vaut mieux augmenter la CSG plutôt que la TVA !

Mais nous avons aussi entendu ce même refrain : **il faut remettre les français au travail**. D'où toutes les mesures qui sont mises en place et qui vont encore se poursuivre – réforme du code du travail, réforme de l'indemnisation du chômage, coupes dans les minima sociaux- pour contraindre chacun à « travailler » : livreurs à vélo, marchands à la sauvette, cireur de chaussures, peu importe ! il faut montrer que le taux d'emploi s'améliore ! Mais bien sûr il ne s'agit pas d'emploi, mais d'un pis aller pour survivre ! Peu importe qu'il n'y ait plus d'embauche : chacun doit créer son boulot !

La vision politique qui sous-tend ces « réformes » = chacun doit se prendre en charge, au besoin avec une obole de l'Etat ou de l'entreprise. C'est une approche individualiste et non collective de la société (et ceci s'est confirmé avec le rejet du plan proposé par Borloo pour les quartiers en difficulté : les aides iront au cas par cas à des personnes pour les aider à s'en sortir en pariant que ces personnes quitteront leur quartier d'origine qui continuera ainsi à s'enfoncer dans la misère)

Nous avons rappelé comment nos impôts sont captés par les riches et comment le Medef et les autres organisations patronales ont bénéficié d'aides, officiellement pour créer des emplois ; nous avons insisté sur l'impact de ces aides et leur absence d'efficacité attestée par quelques études restées discrètes...

Et les contreparties de ces politiques sont immédiates : baisses des recettes de la sécurité sociale et de celles de l'Etat ; alors, pour réduire les déficits créés, on supprime les services publics, on étrangle les hôpitaux publics, on supprime l'accès aux soins (pénurie de personnels soignants, suppression des remboursements de soins, refus de certaines prises en charge...).

Nous avons insisté tout particulièrement sur la Sécurité sociale qui est un bien collectif, et sur sa spécificité en ce qu'elle n'appartient pas à l'Etat ; or les politiques menées depuis quelques années mettent en péril ses ressources et donc sa capacité à remplir son rôle envers ses bénéficiaires.

Mais les arguments des deux interlocuteurs, même s'ils étaient formulés dans des tonalités différentes se rejoignaient :

1 : il faut réduire les déficits, car c'est un engagement au niveau européen,

2 : on (c'est-à-dire nous les gens ordinaires car on ne doit pas tenir ces propos aux visiteurs et amis du Présidents) doit s'adapter au monde qui change !

En conséquence, nous retraité-es allons continuer dans le cadre de notre mobilisation du 14 juin d'interpeller à nouveau les député-es qui ne nous ont pas encore répondu en leur adressant le courrier ci-joint

**Texte de la lettre que nous adressons cette semaine à Mme BOURGUIGNON, députée En Marche du Pas-de-Calais et Présidente de la Commission des Affaires Sociales ainsi qu'aux députés qui n'ont pas répondu à nos courriers de demandes de rendez-vous**

*« Vous avez décidé, conformément à la demande du gouvernement, de remplacer les cotisations salariales maladie par des contributions C.S.G. Le Gouvernement déclare vouloir donner aux salariés une légère augmentation des salaires nets, mais pour les retraités le résultat est une perte sèche.*

*Depuis plusieurs années les syndicats de retraités manifestent sur le thème « Les retraités ne sont pas des nantis ». Ces syndicats n'ont visiblement pas été entendus. Pendant le quinquennat de M. Hollande, le montant des retraites a été presque bloqué. M. Macron fait pire. La hausse de la C.S.G. pour les retraités au taux de 1,7 % entraîne pour un revenu mensuel d'à peine 2000 € une retenue supplémentaire de 34 €.*

*En même temps, pour des contribuables très aisés, dont les revenus peuvent valoir des centaines de fois le SMIC, des avantages supplémentaires ont été accordés : suppression d'une grande partie de l'I.S.F. qui ne s'appliquera plus sur les revenus financiers – prélèvement sur les revenus du capital réduit à 30 %. L'O.N.G. OXFAM vient de publier un rapport sur les Inégalités dans le monde : elles n'ont jamais été aussi importantes, le nombre de milliardaires comme celui des très pauvres sont en forte hausse. Il faudrait inverser cette tendance injuste, mais nous constatons que M. Macron contribue au contraire au renforcement des inégalités en France.*

*Pourquoi, en France, les contribuables les plus riches ont-ils un taux moyen d'impôt inférieur à celui de la plupart des salariés ? L'impôt a été conçu comme un moyen de redistribution des richesses pour réduire les inégalités. Pourquoi ne pas utiliser ce moyen pour aller vers*

*plus de justice sociale ? Considérez-vous comme normal de favoriser davantage des gens ultrariches ?*

*Nous avons connaissance de la théorie prétendant que les avantages accordés aux plus riches entraîneront des avantages pour tous. Nous n'y croyons pas. Durant le quinquennat de M. Hollande, le Medef sitôt obtenu un avantage en réclamait d'autres. De plus la France est championne du monde pour l'attribution de dividendes ! Les profits des entreprises se traduisent 2 fois ½ plus en dividendes qu'en investissements. Pourquoi donc continuer les cadeaux aux grosses entreprises, qui profitent surtout aux portefeuilles personnels de leurs dirigeants et aux gros actionnaires ?*

*Revenons à la C.S.G. Il s'agit d'un impôt à discrétion du Gouvernement, selon ses choix politiques. Quelles garanties avons-nous que, à l'avenir, la C.S.G. ne sera pas réduite et/ou remplacée partiellement par un autre impôt, comme la TVA, qui serait affecté à un autre budget de l'État et non plus à la Sécurité Sociale ?*

*Déjà quelques gouvernements précédents ont fait le choix de réduire les dépenses de la Sécurité sociale, en réduisant les remboursements maladie. Le gouvernement de M. Philippe ne fera-t-il pas de même, ce qui pourrait entraîner une autre réduction des ressources de la Sécu ? Les remboursements par les mutuelles et les compagnies d'assurances augmenteraient certes probablement, mais leurs cotisations aussi, et elles sont à charge uniquement des assurés sociaux.*

*Les cotisations de Sécurité Sociale, salariales et patronales, ont été instituées en 1945 à l'intérieur d'une institution de solidarité pour tous, la Sécu, disposant d'un circuit de recettes et de dépenses indépendant de celui de l'État. Les cotisations recueillies correspondaient à un « salaire socialisé », elles donnaient des DROITS garantis à plusieurs prestations (maladie, maternité, invalidité, décès, accidents de travail, prestations familiales, assurance vieillesse) lorsque les circonstances et les aléas de la vie le justifieraient. Le principe était : chacun cotise selon ses moyens – chacun reçoit selon ses besoins.*

*Ce système a fait ses preuves. Et s'il fonctionne moins bien qu'à ses débuts, c'est en raison de diverses «réformes» réalisées par des gouvernements : - réduction des cotisations patronales, 24 milliards étant pris en charge par l'État donc par les contribuables – diminution des taux de remboursements maladie, franchises, médicaments non remboursables – calcul des retraites nettement moins favorable.*

*La création de la Sécurité Sociale correspondait à une grande aspiration de la population. Mais le Patronat français ne l'a jamais accepté, il a réclamé et obtenu des réformes à son avantage, qui ont affaibli notre système de santé solidaire.*

*M. Macron a décidé de supprimer le financement de l'Assurance Maladie par cotisations salariales, il y substitue la C.S.G. M. Macron prévoit un bouleversement complet du mode de calcul des*

*retraites, le justifiant par une pluralité de régimes de Sécurité Sociale. Cette pluralité crée sans doute des situations inégalées pour les assurés sociaux et leurs familles. Mais qui en est vraiment gêné ? L'inégalité très forte des revenus en France, des P.D.G. et des milliardaires aux travailleurs au SMIC et aux gens privés d'emploi n'est-elle pas un problème beaucoup plus important ? En France les gens les plus riches sont ceux qui sont le plus aidés. Est-ce une situation normale ?*

*La Santé, la justice sociale sont pour nous des priorités. Nous sommes très attachés à notre système de Sécurité Sociale. Aussi nous demandons pourquoi M. Macron et le Gouvernement veulent réduire à l'avenir le niveau des retraites selon les possibilités économiques du pays et l'espérance de vie ? Pourquoi M. Macron veut-il bouleverser l'ensemble du système de Sécurité sociale qui, depuis 1945, a bien fonctionné et qui est encore très populaire ?*

*De plus, nous avons été informés récemment d'un projet de suppression du CICE, qui serait remplacé par un allégement très important de cotisations patronales à compter du 1er janvier 2019, intégré dans le Plan de Financement PLFSS 2018. Cet allégement consisterait en une réduction pérenne de cotisations patronales de 6 points sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le salaire minimum de croissance (SMIC), complété par un allégement renforcé de 3,9 points au niveau du SMIC, soit un total de 9,9 points.*

*Il s'agirait donc d'une autre réduction des ressources de la Sécurité Sociale, donc d'une réduction grave des DROITS que la Sécu apportait aux assurés sociaux et à leurs familles. Nous ne sommes pas favorables à un « impôt social », qui permettrait à l'Etat de se substituer en partie à l'institution nécessaire de Sécurité Sociale et de n'accorder à celle-ci que ce qu'il voudrait bien.*

*Nous savons que M. Macron subit la pression des sociétés multinationales et de la Commission Européenne, très favorables aux libéralisations généralisées et aux assurances privées. Nous craignons que M. Macron veuille mettre la Sécurité Sociale en concurrence avec des assurances privées, dont la priorité sera de réaliser des profits (payés par la population) avant de tenter de répondre aux besoins de santé. De plus les frais de gestion de la Sécu sont nettement plus bas que ceux des mutuelles et des assurances. La population aurait tout à perdre d'un nouvel affaiblissement de la Sécurité Sociale.*

*Il s'agit là de décisions politiques très graves, qui ne peuvent pas être prises seulement à l'intérieur d'un gouvernement et d'une majorité politique ... comme s'il ne s'agissait que de problèmes techniques. Une concertation avec les syndicats à ce sujet, bien que nécessaire, serait encore insuffisante. Il s'agit de CHOIX DE SOCIÉTÉ. La population, souveraine en démocratie, a le droit, non seulement d'être bien informée des enjeux et des risques des réformes projetées, mais d'être consultée et de pouvoir voter sur les projets gouvernementaux, car son avenir est en jeu.*

**MACRON, GOUROU  
DE LA SÉCÉ "EN MARCHE"**



## SNCF : PACTE FERROVIAIRE DE MACRON

Quels sont les objectifs de la loi actuellement en discussion au Parlement ?

Au prétexte de la nécessité d'ouverture à la concurrence demandée par une directive européenne, et cette ouverture à la concurrence existe déjà (train en liaison avec la Belgique, le Royaume uni, ou même le fret) le gouvernement décide purement et simplement de permettre à des sociétés privées de s'installer en lieu et place de l'entité publique SNCF.

D'abord en mettant en avant la dette : or celle-ci correspond aux grands travaux nécessités par la construction des lignes TGV décidées par l'Etat. N'est-ce pas logique que l'Etat reprenne cette dette ?

Nos camarades de SUD RAIL ont dénoncé :

- L'éclatement de la SNCF en 5 entités (SNCF, SNCF-Réseau, SNF-Mobilités, Gares & Connexions et Fret), en attendant de transformer en filiales des activités comme le système de réservation des TGV (InOui), de bouts de TER, du Matériel, etc. Les coûts de transaction vont donc renchérir encore le système en le fragilisant davantage.
- L'exigence de productivité supplémentaire de 1,3 milliards annuels pour les agents de SNCF-Réseau, simplement pour transformer l'Etablissement Public Industriel et Commercial en Société Anonyme. La qualité du travail va donc encore se dégrader.
- La suppression du statut de cheminot, dont un intérêt objectif était de permettre à l'agent le moins gradé de refuser une injonction contraire à la sécurité.

Au sujet du coût du statut de cheminot, le gouvernement n'a fourni aucun document ou étude précise, alors même qu'il laisse entendre que les cheminots seraient des privilégiés !

Demain les présidents de région pourront négocier avec une autre entreprise de transport que la SNCF pour le transport des voyageurs sur les trains régionaux et les

cheminots travaillant sur ces lignes auront un nouveau patron si le marché n'est pas remporté par la SNCF !

Quant aux quelques amendements proposés par l'UNSA et la CFDT et repris par le Sénat, ils ne sauraient interrompre un mouvement qui dure depuis plus de deux mois, qui coûte aux cheminots et qui n'entame en rien les conséquences du « pacte ferroviaire » voulu par le gouvernement et rejeté par 94,97 % des personnels votants (plus de 90 000 cheminots ont participé à la consultation lancée par l'intersyndicale du 14 au 21 Mai).

**Caisse de soutien pour les cheminots :**  
<https://www.lepotcommun.fr/pot/qwgkeart>

## RETRAITES : LE NOUVEAU CHANTIER DE MACRON œuvre d'universalité, de communication...

Derrière cet affichage se cachent plusieurs problèmes. Le premier évidemment est que nous ne pouvons suspecter Macron d'être épris de justice sociale. Donc son affirmation universelle et égalitaire (chaque euro mis sur sa retraite donnera un droit équivalent à chacun-e) cache d'autres objectifs. Un système universel et égalitaire ?

Ce que cela cache : La raison fondamentale de cette réforme, c'est la volonté de remettre en cause un système de protection sociale issu du rapport de forces de l'après seconde guerre mondiale, où était marquée la volonté de protéger le ou la salarié-e dans ses périodes hors emploi avec une continuité du salaire, et où la cotisation payée pour partie par le ou la salarié-e et par l'entreprise constitue le fonds financier qui permet de payer les retraité-es du moment.

Cette remise en cause n'est pas philosophique, elle est la volonté d'introduire dans le système des paramètres qui n'y étaient pas, l'espérance de vie en particulier pour les comptes notionnels.

Elle doit aussi permettre un pilotage automatique d'équilibre des recettes et des dépenses pour dépolitisier la question des retraites : ne pas être obligé de relancer en permanence des négociations sur le taux de cotisation ou l'âge de départ.

Ce qui est visé c'est de bloquer voire de diminuer la part de PIB que représente ce qui est donné par la société aux vieux et vieilles travailleuses, devenue-s improductif-ves, dont le nombre augmente ! Nous ne croyons pas à la formule magique « 1 euro donne un droit égal pour tous et toutes ». Pour celle ou celui qui gagne le smic dans un emploi à temps partiel qu'elle ou il n'a pas nécessairement choisi il y aura bien moins au final que pour son directeur ou de sa directrice qui va toucher une dizaine de fois son salaire ! Cette égalité là est bien formelle... En détricotant le système des solidarités professionnelles : régime général, régime fonction publique, régimes spéciaux c'est bien la solidarité propre à chaque régime qui est remise en cause.

A noter que Solidaires participe aux réunions de concertation organisées par le haut-commissariat aux retraites.

Après avoir présenté la volonté gouvernementale (système à points ou comptes notionnels), les discussions portent sur les mesures de solidarité à introduire dans le régime : prise en compte des périodes non travaillées, les mesures liées aux politiques familiales.

Elles porteront plus tard sur un âge éventuel de départ, la pénibilité... Un des problèmes posés concerne le fait de discuter des mesures devant assurer la solidarité sans savoir exactement comment fonctionnera le cœur du système.

**Les étapes** : Concertations en ce moment et à la rentrée, projet de loi 2019, phase de transition de 5 ans pour organiser le passage de tous les régimes dans le nouveau système et mise en place au plus tôt pour la génération née en 1963.

Ce sujet donnera lieu à des informations renouvelées et précises sur les projets du gouvernement



## Une santé restaurée dans le bassin minier

Le bassin minier souffre d'un manque de moyens de santé. Ce constat n'est pas nouveau. L'objectif de dépenses d'assurance maladie (Ondam) est sous-évalué. Cela se traduit par des déficits chroniques dans 49 centres hospitaliers sur 52 dans le Nord-Pas-de-Calais. Les investissements sanitaires sur ce territoire sont inférieurs à la moyenne nationale.

Un collectif d'élus, de syndicalistes et de professionnels de santé tente d'apporter des solutions à ce problème.

Ce collectif réclame une enveloppe exceptionnelle pour les hôpitaux publics et privés non lucratifs. Au delà de ce rattrapage budgétaire, ce collectif estime indispensable de coordonner ce plan de rattrapage par des choix politiques forts.

Il réclame également l'abandon du numerus clausus afin d'augmenter le nombre de médecins formés. Ainsi le pôle hospitalier de la Gohelle doit être redimensionné pour répondre aux besoins de santé du territoire. Des activités de recherche et d'enseignement devraient être développées afin de fixer sur le territoire, dès la fin de leurs études, les futurs médecins.

Les centres de santé de la sécurité sociale des mines (CARMI) devraient bénéficier d'une modernisation financée grâce aux bénéfices des ventes immobilières de la CARMI ainsi que d'un développement de la prévention et des dépistages et d'un meilleur accès aux établissements de soins et des services d'urgence.

Ce collectif n'est pas seul à mener ce combat : une pétition (sur change.org) « L' appel pour une santé restaurée dans le bassin minier » a recueilli environ 8700 signatures.

## **DECES DE NOTRE CAMARADE JEAN FRANÇOIS NOEL**

Jean François Noel nous a quittés le 23 mai 2018.

Au cours de la cérémonie religieuse du samedi 26 mai deux interventions ont été faites en mémoire de Jean François :

- L'une de l'équipe d'ACO (Action Catholique Chrétienne), à laquelle participait Jean François et son épouse, lue par Colette DUHEM
- La seconde, ci-dessous, lue par Michel MERCIER.

*Pendant des années, nous avons milité ensemble.*

*Jean François avait des convictions bien ancrées, un rejet affirmé des inégalités et des discriminations.*

*Il était un acharné de la justice sociale, des droits pour tous.*

*Cet ancrage est à l'origine d'une vie militante intense menée dans le cadre de l'action collective contre le capitalisme et les systèmes d'oppression.*

*Une succession d'engagements illustre ce choix de vie, un engagement parfois difficile à vivre pour sa famille.*

*Dévoué, généreux, déterminé, Jean François s'est engagé, en lien avec sa foi, au niveau politique, avec le PSU notamment en soutien avec les peuples colonisés ou revendiquant leurs droits nationaux comme le peuple palestinien.*

*Au niveau syndical, aux PTT, à la CFDT puis à SUD pour la dignité, le refus de la précarité.*

*Salut Jean François. Que ton exemple nous conforte dans les combats actuels et à venir.*

*Au revoir Camarade !*

## **ET VOILÀ... ARRAS**

**Dans notre précédent bulletin nous vous annoncions les journées de l'Observatoire de la Souffrance au Travail (OSAT) des 25 et 26 avril à Arras.**

**Un compte rendu détaillé de ces deux journées sera intégré dans le prochain bulletin !**

**REUNIONS EN JUILLET ET AOUT 2018**

**MARDI 17 JUILLET A ROUBAIX**

**MARDI 21 AOUT A LILLE**

# JEUDI 14 JUIN 2018

## JOURNÉE DE MOBILISATION DES RETRAITÉ-ES

### Initiatives prévues dans le Nord et le Pas de Calais :

**Maubeuge/Aulnoye** : Rassemblement et manifestation 14 h00 place de Wattignies à Maubeuge

**Dunkerque** : Rassemblement au Pôle Marine de Dunkerque (face bâtiment de l'Avenir) à 14 h00

**Douai/Cambrai** : Pour Cambrai rassemblement à 10 h 30 devant la maison des syndicats (rue St-Lazare) pour aller à la sous-préfecture

1 bus commun en préparation pour manifestation l'après midi à Lille

**Arras** : Rassemblement place Courbet à 10h00

**Lens** : Rassemblement place de la Gare à 10h00

**Bethune** : Rassemblement place Clémenceau à 10 h00

**Saint-Omer** : Rassemblement place Foch à 10 h00

**Calais** : Rassemblement à sous-préfecture à 9 h 30

**LILLE** : Rassemblement à partir de 13 h 30 place du Général de Gaulle  
14 h 00 départ de la Manifestation

